



**Annexe technique**  
**Prestation d'accompagnement pour l'élaboration d'un Plan Pastoral Territorial  
sur le territoire du Parc naturel régional Livradois-Forez**

**1. Contexte général de la consultation**

*1.1. Vers un projet pastoral sur le Parc Livradois-Forez*

Le pastoralisme regroupe l'ensemble des activités d'élevage valorisant par un pâturage extensif les ressources fourragères spontanées des espaces naturels appelés communément estives et parcours.

Les services rendus par ces surfaces pastorales sont multiples :

- valorisation de ressources locales qui participent à la qualité et la typicité des produits ;
- résilience des espaces face au changement climatique, essentiels au maintien de l'activité économique des exploitations ;
- maintien de paysages ouverts qui contribuent à l'attractivité du territoire, à la préservation de la biodiversité et à la lutte contre les incendies ;
- support de patrimoines, de savoir-faire et d'activités de loisirs de pleine nature.

Le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez s'est historiquement positionné comme un acteur central pour soutenir l'activité pastorale et accompagner les groupements pastoraux du territoire. Depuis sa création en 1986, de nombreuses actions de reconquête et d'aménagement des estives ont été menées. La charte 2011-2026 du Parc se donne pour objectif d'accroître l'autonomie des exploitations agricoles et de diffuser des pratiques durables.

A ce jour, aucune donnée exhaustive ne permet de mesurer le poids du pastoralisme dans le paysage agricole, touristique, environnemental et social des massifs. En Auvergne, le dernier recensement date de 1972 et était incomplet.

Aussi, en 2021, Auvergne estives porte la réalisation d'une enquête pastorale sur le territoire du Parc Livradois-Forez. Au travers un recensement de l'ensemble des surfaces pastorales du territoire, réalisé au moyen de réunions communales, l'enquête pastorale contribue à caractériser la diversité des pratiques pastorales et à identifier les besoins et attentes des utilisateurs de ces espaces. Il s'agit d'un préalable nécessaire à la mise en place d'une politique de soutien au pastoralisme.

*1.2. Un plan pastoral territorial pour le Livradois-Forez*

Dans le cadre de son plan en faveur du pastoralisme, la Région Auvergne Rhône-Alpes incite les groupements de collectivités et en particulier les syndicats mixtes de Parcs naturels régionaux, à porter la mise en œuvre de Plan Pastoraux Territoriaux.

Ce dispositif vise à permettre la mise en œuvre concertée, entre l'ensemble des acteurs du territoire, d'un programme rassemblant des actions de valorisation des espaces pastoraux. Fortement déployés en Rhône-Alpes, ces plans sont en projet en Auvergne, grâce à l'accompagnement d'Auvergne estives, fédération des estives collectives d'Auvergne.

Aussi, en 2021, le syndicat mixte du Parc prévoit de s'engager dans l'élaboration d'un Plan Pastoral Territorial.



## **2. Objet de la consultation**

### *2.1 Objectifs de la mission*

Le prestataire aura pour mission d'organiser et d'animer la concertation devant aboutir à la rédaction du Plan Pastoral Territorial Livradois-Forez.

### *2.2 Contenu de la mission*

La rédaction du plan pastoral territorial s'appuie sur un constat partagé au sein d'un comité de pilotage représentatif de la diversité des acteurs des espaces pastoraux (collectivités, éleveurs, chasseurs, forestiers, acteurs touristiques, ...). Il s'agit de créer une dynamique entre des acteurs aux intérêts parfois contradictoires en ce qui concerne ces espaces.

Cette phase doit permettre la définition et la priorisation de mesures adaptées à la réalité locale au travers d'un programme d'actions pluriannuel, et de coordonner l'intervention des potentiels financeurs (Région, Département, EPCI, ...).

Cette étape s'appuiera pleinement sur la phase d'enquête pastorale menée en 2021 par Auvergne estives.

A l'issue de la phase d'élaboration du Plan Pastoral Territorial, tout ou partie du programme d'actions fera l'objet d'un soutien régional, qui sera formalisé dans une convention d'objectifs entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le syndicat mixte du Parc pour une durée de cinq ans (2023-2027). Au travers de ce plan, la Région pourra soutenir des actions :

- portées par des collectifs uniquement : collectivités, groupements pastoraux et forestiers, SICA, associations loi 1901... ;
- relevant des dépenses suivantes : accès, logement, eau, équipements d'optimisation des conditions de pâturage, reconquête, diagnostics pastoraux, structuration collective et foncière, communication, multi-usages et cohabitation des activités, expérimentation...

## **3. Modalités de réalisation de la mission**

### *3.1. Maîtrise d'ouvrage et gouvernance*

Le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez assurera la maîtrise d'ouvrage de la mission. Le prestataire proposera une organisation de la gouvernance qui devra associer l'ensemble des usagers et acteurs des espaces pastoraux.

### *3.2. Calendrier prévisionnel*

La mission débutera au second semestre 2021 et sera comprise entre 15 et 20 mois. Le prestataire proposera un calendrier prévisionnel par phase.

### *3.3. Livrables attendus*

En plus des compte-rendu et supports des séances de travail, il est attendu la rédaction finalisée du Plan Pastoral Territorial Livradois-Forez.